

VILLERS *infos*

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VILLERS-MARMERY

n° 18 - NOVEMBRE 2000



Un Chef de Corps
justement récompensé...
qui peut être fier de son
équipe !

2000 : MÉDAILLE D'OR pour le CPI de VILLERS MARMERY

Nous souhaitons consacrer la Une de ce "dernier VILLERS infos du siècle" à des habitants du village : notre choix s'est tout naturellement porté sur le Centre de Première Intervention de Villers Marmery.

Ces hommes consacrent une grande partie de leur temps libre, de jour comme de nuit, à la sécurité et au bien-être de la population. Ils n'hésitent pas, dans les situations les plus graves, à mettre leur vie en danger afin de sauver biens et personnes et savent souvent rendre service en dehors du cadre légal de leurs activités. Leur talent ne s'arrête pas là. Nos valeureux soldats du feu excellent également dans leur rôle d'organisateur (cross, giracal 2000, ...).

Ces bénévoles sur lesquels nous pouvons compter en toutes circonstances, les connaissez-vous vraiment ?

Les quelques informations qui suivent vous aideront peut-être à mieux mesurer leur valeur...

suite de l'article p. 4

INFOS MAIRIE



Le secrétariat sera ouvert uniquement le lundi et le jeudi de 17h à 19h jusqu'à la fin du mois de décembre 2000, notre secrétaire étant en congé de maladie.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Merci à sa remplaçante, Madame Presson.

SOMMAIRE

Infos Mairie	p. 1
2000 : médaille d'Or pour le CPI de V.M.	p. 1/5
État Civil.....	p. 2
Le Conseil vous informe :	
• Réunion du 23 juin 2000.....	p. 2
• Réunion du 12 juillet 2000.....	p. 2/3
• Réunion du 7 septembre 2000	p. 3
• Communiqué du "Souvenir français"	p. 3
• Analyse d'eau.....	p. 4
• Commission des fêtes	p. 6
Boîte à idées	p.6
Rédacteur en herbe.....	p. 7/8
Le coin des associations :	
• Les Sapeurs Pompiers	p. 9
• Les Jeunes Vignerons.....	p. 9
• L'A.S.A.	p. 9/10
• Les donneurs de sang.....	p. 10
• L'A.F.L.M.....	p. 10
Spécial "Fêtes de fin d'année"	p. 11
Mots Croisés	p. 11
Connaissance du patrimoine :	
• L'invasion allemande à Villers en 1914.....	p. 12
• Carnet de vie d'un soldat.....	p. 13
• Lettres d'habitants de Villers (guerre 14) ..	p. 13
Image du passé	p. 14
Calendrier.....	p. 14
En bref	p. 14
Solution des Mots Croisés.....	p. 14

La Mairie est ouverte le LUNDI, le MERCREDI et le JEUDI de 17h à 19h, le VENDREDI de 14h à 17h.
Téléphone et télécopie : 03 26 97 92 68 - Site WEB sur <http://www.villersmarmery.com/>

LE CONSEIL VOUS INFORME

• RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUIN 2000

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

-Vote et approuve le Compte administratif 1999 du service des EAUX qui se solde par un excédent de 315 256.65 F.

-Vote et approuve le Compte administratif 1999 du LOTISSEMENT qui se solde par un excédent de 114968.36 F

-Vote et approuve le Compte administratif 1999 de la Commune qui se solde par un excédent de 354 683.59 F

- Adopte le projet de travaux de voirie 2000 (rue de la Catolette, rue de la Mairie et rue Crinque) et nomme la Commission chargée de l'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert lancé pour ces travaux. Il sollicite le concours de la D.D.E. pour la surveillance de ces travaux et accepte le devis du géomètre pour les levées topographiques nécessaires en vue de la réalisation de ces travaux.

- Décide de lancer une procédure de mise en alignement de diverses rues du village et de procéder à une consultation de géomètres pour l'établissement des dossiers.

- Accepte la dépense des études surveillées effectuées par les enseignantes depuis le 28 Février 2000.

- Décide la création d'un poste d'Agent d'entretien compte-tenu de l'importance des travaux d'entretien actuels et de l'absence pour maladie de M. BESIN.

- Décide de modifier l'horaire de l'ATSEM afin que celle-ci effectue le ménage des locaux scolaires.

- Décide d'accepter différents devis de travaux :

- salle polyvalente : le remplacement d'un vitrage de porte anti-effraction et la réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse et des planches de rives. Un devis sera sollicité pour le changement des baies de toiture.

- ravalement du mur du logement Avenue de Champagne.

- remise en peinture de la salle de classe de Madame GHARAEI.

- Achat de matériel et mobilier scolaire et d'un ordinateur dans le cadre d'un projet de l'Académie.

- Décide d'affectuer le résultat de l'exercice 1999 du service des EAUX et vote et approuve le budget supplémentaire qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

FONCTIONNEMENT : 226 190 F.

INVESTISSEMENT : 89 065 F.

- Décide d'affecter le résultat de l'exercice 1999 de la Commune et vote et approuve le budget supplémentaire qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

FONCTIONNEMENT : 755 744 F.

INVESTISSEMENT : 1 344 943 F.

- Prend connaissance des résultats de l'analyse des boues par la C.G.E. et visé par la Chambre d'Agriculture qui conclut à une conformité par rapport aux normes européennes.

- Décide de faire intervenir la C.G.E. sur différents regards eaux usées qui s'affaissent.

- Prend connaissance du montant de la dépense pour la salle de la Mairie et la classe de la Directrice. Montant total des travaux : 709 911.74 F.T.T.C. Après déduction de la T.V.A. et de la subvention du Conseil Général, la dépense est de 503 910 F.

- Accepte la demande de Monsieur FERNANDEZ de planter un arbre pour l'An 2000 au FOSSÉ ROGER avec les enfants des écoles et le remplacement des arbres morts rue du Muguet.

SÉANCE DU 12 JUILLET 2000

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Procède à l'élection des Membres de la COMMISSION INTERCOMMUNALE D'AMÉNAGEMENT FONCIER :

Membres titulaires : M. BOUTILLETZ GASTON et M. CHEMINON PASCAL

Membre suppléant : M. BEAUFORT ROGER

Outre le Maire, Membre de droit, il désigne :

M. LONCLE DANIEL, Conseiller Municipal.

ÉTAT CIVIL

(du 11/07/00 au 19/11/00)

• Mariages

Angélique BOULANGER
et Eddy DUGUET, le 22/07/00

Laurence BOUTILLETZ
et Christophe LERICHE, le 02/09/00.

LE CONSEIL VOUS INFORME (suite)

- Prend connaissance des résultats de l'ouverture des plis des travaux de voirie 2000 (rue de la Catolette, rue de la Mairie et rue Crinque). L'Entreprise retenue par la Commission d'appel d'offres est l'Entreprise SARL ROBERT MORIN pour un montant de 731 354 F.T.T.C.
- Décide de solliciter un devis pour la canalisation du pluvial rue de Saint BASLES et d'inscrire ces travaux à la subvention D.G.E. 2001.

SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2000

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Décide de retenir la S.C.P. FLAMAND MELICQUE pour l'élaboration des travaux de mise en alignement de diverses rues de la Commune.
- Décide différents virements de crédits entre les comptes du budget de la Commune et du Service des Eaux sur la demande de Monsieur le Percepteur.
- Détermine le tour de garde pour le REFERENDUM qui se déroulera le DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2000 de 8 heures à 18 heures dans la salle polyvalente.
- Décide de la confection et pose de trois paires de rideaux en tissu non feu pour la classe enfantine.
- Décide de l'achat de deux longueurs de tuyaux de 25 m, diamètre 45, pour les employés communaux.
- Prend connaissance que le moteur de volée des cloches de l'Eglise est à changer. Un devis doit être envoyé par la Société BODET pour la réparation.
- Invite le Maire à faire intervenir la C.G.E. pour la réparation de différents regards eaux usées.
- Invite la Commission VOIRIE à étudier les travaux de voirie prévus dans le lotissement "le Chemin de Courmelois"

Le Maire

UN COMMUNIQUÉ DU "SOUVENIR FRANÇAIS" :

Né en 1872 en Lorraine et en Alsace occupées, créé en 1887 par M. NIESSEN, professeur d'origine Alsacienne, reconnu d'utilité publique en 1906, LE SOUVENIR FRANÇAIS a comme missions :

- *Conserver la mémoire de ceux qui sont morts pour la France ou qui ont honoré notre pays par de belles actions.*
- *Veiller à l'entretien de leurs tombes et des monuments élevés à leur gloire en France et à l'étranger.*
- *Transmettre le flambeau du Souvenir aux générations successives.*

Ses ressources proviennent essentiellement de la quête du premier Novembre, des cotisations des membres adhérents et d'indemnités du Ministère des Anciens Combattants.

Son organisation comprend un président général placé à la tête d'un conseil d'administration et d'un comité directeur, un délégué général par département et dans 60 pays étrangers ainsi qu'un président de comité par canton ou commune.

Ses réalisations s'expriment par l'entretien des tombes des morts pour la France, des monuments du SOUVENIR FRANÇAIS ainsi que par sa participation à celui de très nombreux autres monuments. Il assiste à toutes les cérémonies officielles et édite une revue trimestrielle.

Soutenir l'action du SOUVENIR FRANÇAIS c'est être conscient que l'avenir de la France ne peut se faire sans continuité avec son passé.

À Villers Marmery, la collecte pour l'année 2000 a rapporté 273 F au "SOUVENIR FRANÇAIS".
Merci aux généreux donateurs.

LE SOUVENIR FRANÇAIS - 10 RUE HENRI MARTIN - 51530 MARDEUIL - TÉL. : 03 26 55 66 85



LE CONSEIL VOUS INFORME (suite)

ANALYSE DE L'EAU PRÉLEVÉE LE 10 OCTOBRE 2000 (laboratoire Municipal et régional de Reims)

	Résultat	Unité	NORMES
CARACTÉRISTIQUES ORGANOLEPTIQUES			
Turbidité néphélométrique	0,38	NTU	2
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE			
pH à 20° C	7,24	unité pH	entre 6,5 et 9
Titre alcalimétrique complet	24,3	°F	
Titre hydrotimétrique	37,4	°F	
MINÉRALISATION			
Conductivité à 20°C	733	µS/cm	
PARAMÈTRE AZOTE ET PHOSPHORE			
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/l	0,5
Nitrites (en NO ₂)	0	mg/l	0,1
Nitrates (en NO ₃)	51	mg/l	50
PARAMÈTRES MICROBIOLOGIQUES			
Bact. aér. revivifiables à 22° -72h	6	n/ml	
Bact. aér. revivifiables à 37° -72h	0	n/ml	
Coliformes thermotolérants /100ml-ML	0	n/100ml	0
Coliformes totaux /100ml-ML	0	n/100ml	0
Spores bact. anaér. sulfito-réd./20ml	0	n/20ml	1
Streptocoques fécaux /100ml-ML	0	n/100ml	0
MICROPOLLUANTS ORGANIQUES par GC/NPD			
Atrazine-déisopropyl	0,046	µg/l	0,1
Atrazine-déséthyl	0,105	µg/l	0,1
Terbuméton-déséthyl	0,15	µg/l	0,1
Terbuthylazine-déséthyl	0,1	µg/l	0,1
Simazine	0,045	µg/l	0,1
Atrazine	0,07	µg/l	0,1
Propazine	<0,025	µg/l	0,1
Terbuméton	0,08	µg/l	0,1
Terbuthylazine	0,14	µg/l	0,1
Desmétryne	<0,025	µg/l	0,1
Prométhrine	<0,025	µg/l	0,1
Terbutryne	<0,025	µg/l	0,1
MICROPOLLUANTS ORGANIQUES par HPLC/DAD			
Métabenzthiazuron	<0,05	µg/l	0,1
Chlortoluron	<0,050	µg/l	0,1
Isoprothuron	<0,025	µg/l	0,1
Monolinuron	<0,02	µg/l	0,1
Diuron	0,142	µg/l	0,1
Linuron	<0,025	µg/l	0,1
Néburon	<0,025	µg/l	0,1
Secbuméton	<0,01	µg/l	0,1
Cyanazine	<0,050	µg/l	0,1
Ioxynil	<0,025	µg/l	0,1
Ethofumésate	<0,025	µg/l	0,1
Flusilazol	<0,02	µg/l	0,1
Dinoseb	<0,025	µg/l	0,1
Dinoterbe	<0,025	µg/l	0,1
Pendiméthaline	<0,025	µg/l	0,1

CONCLUSION SANITAIRE :

- Eau NON CONFORME pour les paramètres physico-chimiques contrôlés.
Teneur en NITRATES supérieure à la concentration maximale admissible fixée à 50 mg/l.
L'eau peut être utilisée pour les usages sanitaires courants mais ne doit pas être consommée par les nourrissons et les femmes enceintes.
S'assurer de l'environnement et du bon entretien des installations d'eau potable (TRAITEMENT - STOCKAGE - RÉSEAU).
Concernant le problème des Nitrates, une modification de la ressource est nécessaire.

LE CONSEIL VOUS INFORME (suite)

suite de l'article de la page 1...

- Le Corps des Sapeurs Pompiers de Villers Marmery :

Il se compose de :

- 1 adjudant chef ;
- 1 adjudant ;
- 1 sergent ;
- 1 caporal chef ;
- 2 caporaux ;
- 4 sapeurs de 1ère classe ;
- 3 sapeurs.

En juin 2001, le Corps devrait accueillir trois nouvelles recrues.

- La formation des hommes :

- Formation de base (aptitude aux fonctions de Sapeur Pompier) : 12 ;
- Aptitude à la Formation Premiers Secours : 13 ;
- Certificat Formation Aptitude Premiers Secours en Équipe : 10 ;
- Certificat Formation Aptitude Premiers Secours Routiers : 5 ;
- Formation Lot de Sauvetage en milieux périlleux : 9 ;
- Formation Appareil Respiratoire Isolant : 4 ;
- Formation Gaz de France : 1.

- Au chapitre des décorations, citons les hommes récompensés pour leur ancienneté dans le Corps de Villers Marmery :

- Médaille d'Argent (20 ans de service) : MM. Bernard Hautem, Michel Longis et Roger Varnet
- Médaille de Vermeil (25 ans de service) : MM. Alain et Louis Hautem ;
- Médaille d'Or (30 ans de service) : M. Jean Zander.

- Tableau Récapitulatif donnant le détail de leurs interventions entre janvier 1995 et novembre 2000.

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Accidents sur la voie publique	2	2	2	0	2	1
Secours à personnes	3	4	3	6	3	4
Essaims	23	6	5	10	3	0
Feux de cheminée	2	5	3	1	0	2
Incendies	0	4	0	1	1	0
Inondations	1	0	1	0	0	7
Divers	0	1 (ouverture de porte)	1 (fuite de fuel)	1	68 (tempête)	0
Total	31	22	14	19	77	14

Soit un total de 178 interventions...

Cet article ne serait pas complet si nous ne rendions pas hommage aux plus anciens, à ceux qui ont précédé l'équipe actuelle et qui ont su transmettre leur sens du devoir aux générations montantes.

Autres temps, autres mœurs : la valeur n'attendant pas le nombre des années, nos jeunes Sapeurs Pompiers n'ont pas hésité à se plonger dans les technologies nouvelles pour mieux faire connaître le CPI de Villers Marmery bien au-delà des limites de notre commune. Les nombreux courriers reçus par Internet de la France entière en attestent.

Nous espérons que ces quelques lignes susciteront des vocations parmi les jeunes de la population. Le XXI^{ème} siècle leur ouvre les bras...

La Commission "Information et Communication"



Souvenirs de la Fête patronale 2000...

BOÎTE À IDÉES

Une suggestion nous a été faite par un jeune Villériot mordu d'informatique (-:-) de créer une "liste de diffusion" pour les habitants de la commune qui disposent d'un accès au réseau Internet. Ce système permettrait d'ouvrir un nouveau canal de diffusion de l'information entre la municipalité et vous. Bien sûr, il ne viendrait pas se substituer au système actuel, mais il en serait le complément.

Le journal "Villers infos", s'il permet de vous tenir au courant de la vie du village, ne permet pas, par exemple, de diffuser rapidement une information "en temps réel". Le principe de la "Boîte à idées" ne permet pas non plus d'échanges entre vous et nous dans un bref délai...

Conscients du plus apporté par cette technique moderne de communication de l'information, nous répondons donc favorablement à la demande de Vincent Châtillon.

Que toutes celles et tous ceux qui sont intéressés par l'inscription à une liste de diffusion communale par voie électronique veuillent bien nous le faire savoir en communiquant leur adresse eMail au président de la commission "information et communication" (rfernand@francenet.fr).

Avec ce système, à chaque fois que le besoin s'en fera sentir, nous pourrions adresser un message à tous les "abonnés" en même temps... Vous pourrez également utiliser ce système pour passer vos messages aux autres membres de la liste (demande d'aide, petite annonce, annonce d'une manifestation, rappel d'une date de réunion, ...)

N'allons-nous pas entrer dans le 21ème siècle ?

R. Fernandez

RÉDACTEURS EN HERBE

Les CE2-CM1-CM2 aiment Halloween et ont écrit de bien jolis textes à ce propos... à en dormir debout ! Ouh ! ...

CONSEIL N° 1

Allez repérer une citrouille et la cueillir avec soin, si possible avec des feuilles.

Les laver, découper des yeux, des dents, un nez ou des trous pour passer des bougies.

Les poser ou les accrocher aux balcons, fenêtres, portes, plafonds, tables ou grillages.

Bref, partout où vous pouvez.

Camille CM1

CONSEIL N°2

Coller des araignées au plafond .

Mettre des petits squelettes sous les draps.

Coller des autocollants sur les portes.

Accrocher des chauve- souris sur les vêtements.

Couper le courant pour faire crier les gens de peur.

Faire des bruits dans les greniers.

Claquer les portes pour faire croire aux gens que leurs maisons sont hantées

Quelle horreur !

Jérôme CE2

CONSEIL N° 3

Pour faire peur, se déguiser pour Halloween.

Pour se déguiser, boire la potion de la sorcière pour être le plus méchant.

Pour être le plus méchant, crier, hurler avec les gens.

Pour que les gens crient, mettre des vampires dans les placards.

Pour que les vampires se réveillent, donnez-leur du sang.

Adrien CE2

CONSEIL N° 4

Verser de la confiture de la marmite de la sorcière sur le chat de la maîtresse.

Dessiner sur les portes, faire des citrouilles et des sorcières, taper aux portes.

Et dans la nuit, accrocher des citrouilles sur les boîtes aux lettres des gens.

Et sur les fenêtres, dessiner un gros fantôme terrifiant pour mettre sur les vitres des voitures.

Mettre des trucs gluants sous les assiettes de vos parents et de votre sœur.

Fabien CM1

CONSEIL N° 5

Se déguiser en citrouille si on les aime.

Après, aller dans la rue et dessiner une citrouille qui fait peur.

Et ensuite demander gentiment des gâteaux et du chocolat, etc.

Faire la citrouille avec du carton, de la peinture orange et verte.

Ensuite, couper le carton et coller tout ensemble.

Ensuite peindre la citrouille en orange et aussi faire les deux yeux en triangle.

Le nez en ovale et la bouche en zigzag : vous aurez ainsi la plus horrible des citrouilles de la terre...

Hugo CE2

CONSEIL N°6

Ne pas avoir peur de sonner et faire des bêtises sur les portes : dessiner, écrire, taper.

Se retrouver dans un coin secret avec plein de copains.

Ne pas s'empêcher de demander des pièces ou des bonbons : caramels, sucettes, smarties.

Faire du bruit sans arrêter : crier, taper.

Aller dans sa maison avec son équipe et faire peur à sa sœur ou à son frère.

Aller voir dans le salon et se cacher derrière le canapé.

Se relever à toute allure pour que papa ou maman sursaute, crier OUAH ! OUAH ! pour qu'il ou qu'elle tremble d'horreur !

Alisson CM1

CONSEIL N° 7

Pour décorer sa maison,

Mettre des squelettes sur les fauteuils de tout le monde.

Accrocher des toiles d'araignées partout.

Accrocher des chauve-souris dans la maison, dans les chambres, dans les escaliers.

Faire boire un horrible vampire à la fontaine de la cuisine.

Pour que votre maison soit plus horrible, ajouter des lumières terrifiantes.

Bastien CM1

CONSEIL N° 8

Bonjour !

Pour passer dans les rues et demander des bonbons pour HALLOWEEN,

Ne passez jamais, mais alors jamais près d'un cimetière...

C'est très dangereux !

Il pourrait y avoir de grandes créatures, des morts vivants.

Qui certainement, vous dévoreraient.

Ne passez jamais par là...

Pour ne pas que cela arrive,

Il faudra toujours suivre mon conseil :

....Eviter la rue du cimetière.....

Brice CM2

CONSEIL N° 9

Venir chez M. et Mme BILLET avec un grand sourire car on leur a fait une farce dans la nuit.

En allant à la boulangerie le matin, dessiner des citrouilles sur les vêtements sans qu'ils remarquent.

Dessiner une sorcière au nez crochu sur la boîte aux lettres du maire, Ah!Ah!Ah!

Pour préparer le repas, mettre des asticots dans l'assiette de vos parents, même le lendemain.

En allant à Cora, mettre des citrouilles dans l'étalage aux poissons.

Le soir, mettre des bonbons au poivre sur les oreillers pour passer une nuit blanche.

Claire CM1



RÉDACTEURS EN HERBE (suite et fin)

Quand les CE1 racontent la manoeuvre des pompiers du Samedi 21 Octobre 2000 ...

Brice jouait dans la cour d'école. Une brique est tombée. Brice a été blessé. Les pompiers sont arrivés, ils lui ont mis le masque à oxygène et ils l'ont mis dans le matelas-coquille pour le soigner.

Manon CE1

Brice est blessé. Les pompiers le soignent.
Ils ont mis Brice dans un matelas-coquille. Ils avaient le masque à oxygène.
Ensuite, les pompiers ont démonté la cheminée. Le pompier n'est pas tombé !

Cécile CE1

Mon frère Brice est blessé. Les pompiers sont arrivés et ils l'ont soigné. Ils l'ont fait respirer et après ils ont démonté la cheminée. Après ils sont partis et nous aussi ! ...

Arnaud CE1

Brice est blessé, les pompiers sont partis au secours de Brice. Ensuite, ils ont mis un masque à oxygène, ils ont pris un matelas pour allonger Brice. Ensuite, ils ont mis un ruban. Ils ont soigné les blessures de Brice puis ils ont démonté la cheminée.

Lucile CE1



LE COIN DES ASSOCIATIONS

• LES SAPEURS POMPIERS

LES SAPEURS POMPIERS À L'HONNEUR LE 14 JUILLET 2000

- DÉCORATIONS :

Le Maire, Gaston DAYER, a remis la médaille d'honneur "Or" des Sapeurs Pompiers au Caporal Chef Jean ZANDER pour ses 33 ans de service ainsi que la médaille d'honneur "Argent" des Sapeurs Pompiers au Sapeur de Première Classe Roger VARNET pour 20 ans de service, marquant aussi sa fin d'activité.

- NOMINATIONS :

Invité pour l'occasion, le Capitaine Didier FOUQUET, Chef du centre d'intervention de Reims Witry a élevé au grade de Caporal, le Sapeur de Première Classe Bernard HAUTEM et le Sapeur Mickaël HAUTEM.

Ensuite, il a remis les galons de Sapeurs de Première Classe aux Sapeurs Sébastien ZANDER, Pierre Emmanuel PAQUAY, Vincent CHATILLON et Jean Baptiste PAQUAY, justifiant les conditions requises de leurs formations.

- CERTIFICATIONS :

Suite aux diverses formations et stages réalisés depuis l'an dernier, le Capitaine Didier FOUQUET a félicité les récipiendaires et a remis à chacun d'eux les diplômes suivants :

APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT : L'Adjudant Louis HAUTEM et le Sergent Michel LONGIS

FORMATION DE BASE : Les Sapeurs Vincent CHATILLON, Jean Baptiste PAQUAY, Rémy HAUTEM et Emilien HAUTEM.

LOT DE SAUVETAGE : Les Sapeurs Vincent CHATILLON, Jean Baptiste PAQUAY et Vincent REMY.

SECOURS ROUTIERS : Les Sapeurs Vincent CHATILLON, Jean Baptiste PAQUAY

FORMATION PREMIERS SECOURS : Les Sapeurs Rémy HAUTEM et Emilien HAUTEM

Pour clôturer cette manifestation, Le Responsable des Sapeurs Pompiers de Reims, représentant le Colonel POSTAT, a remis à chacun des Sapeurs Pompiers de Villers-Marmery la médaille du Centre de Secours Principal de Reims, en remerciement des divers services rendus.

- INFORMATIONS DIVERSES :

LES JEUNES SAPEURS POMPIERS

Les Cadets Anthony CHATILLON, Nicolas CHATILLON et Maxence LONGIS ont quitté le Centre de secours de Verzenay pour rejoindre le Centre de Secours de Reims, afin de parfaire leur formation se clôturant par un brevet. Ils rejoindront leurs aînés locaux l'été prochain. Pendant les vacances de la Toussaint, ils ont suivi et réussi leur formation de premiers secours à Reims.

DATES À RETENIR

LE 9 DÉCEMBRE 2000 : Nous fêtons Sainte BARBE. Toute la population est invitée à la cérémonie religieuse de 18h00 précédant le vin d'honneur servi à la salle polyvalente. Il est possible à tous de participer au banquet de la soirée. Se renseigner auprès du Chef de Corps.

• LES JEUNES VIGNERONS

Chers amis manipulateurs,

Pour cette traditionnelle journée de St Vincent, avec un vin d'honneur où tous prendront du plaisir à se retrouver, nous ferons appel à votre générosité lors de notre tournée de St Vincent.

Nous vous en remercions.

Le groupe des Jeunes Vignerons.

Le Président
Laurent Herpet

• L' A.S.A.

Demande de subvention : Conseil Général, Agence de l'eau Seine – Normandie, C.I.V.C.

En réponse à l'ajournement de notre dossier, auprès du Conseil Général de la Marne, nous avons adressé au Président un courrier lui demandant de bien vouloir nous rencontrer, afin d'appréhender les singularités de notre projet. Cet entretien a eu lieu le 19 octobre dernier par l'intermédiaire de M. Pierre LALLEMENT et du 4ème Bureau du Conseil Général. Etant informé de cet entretien, nous avons, auparavant, avec les membres du Syndicat, la D.D.A.F. et la Chambre d'Agriculture, révisé les points pour lesquels notre dossier avait été rejeté. A l'issue de cet entretien, le 4ème Bureau du Conseil Général, a sur le principe accepté d'apporter ses subventions pour le projet première tranche. L'arrêté de subvention ne sera pris qu'après la réu-

LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite)

nion de la commission technique du mois de novembre et la réunion plénière du Conseil Général du mois de janvier. L'Agence de l'Eau Seine - Normandie nous accorde également leur subvention moyennant la réalisation d'une étude parcellaire. Cette étude a pour but de recenser l'état du sol de toutes les parcelles comprises dans le périmètre de l'A.S.A (terre nue, écorce, enherbement). Elle doit également répertorier l'état des chemins, des fourrières, la pente des coteaux ainsi que leurs longueurs. Ce recensement sera effectué par un bureau d'étude. L'Agence de l'Eau Seine - Normandie financera le coût de cette analyse à plus de 50%. L'Agence de l'Eau Seine - Normandie nous a également demandé de sensibiliser les exploitants, sur des techniques retenant de manière efficace les eaux de ruissellements dans les coteaux.

Le C.I.V.C. accepte également le financement de notre projet et pour l'instant sans contrepartie !

Comme vous pouvez le constater notre projet première tranche de travaux va subir quelques modifications. Tous ces changements vous seront expliqués dans leurs détails lors de notre prochaine Assemblée Générale. Nous vous rappelons qu'en échange de ces rectifications nous allons pouvoir obtenir près de 45% de financement. Sans ces aides notre projet ne serait pas financièrement acceptable pour l'ensemble des propriétaires.

Rappel sur les mises à jours.

Nous demandons aux propriétaires de l'A.S.A. de bien vouloir nous informer le plus rapidement possible des mutations de parcelles (donations, partages, achats, ventes, échanges de parcelles).

Ces mises à jours nous permettrons d'établir au plus juste les cotisations pour le budget 2001.

Adressez ces modifications à : A.S.A - Mairie 1, place de Mairie 51380 Villers-Marmery, avant le **15 décembre 2000**.

Nous invitons tous les membres de L'A.S.A. à venir assister à notre prochaine Assemblée Générale au début du deuxième trimestre. Une convocation sera adressée personnellement à chaque propriétaire.

Participer c'est s'informer.

L. Longis

• LES DONNEURS DE SANG

Amis villériots,

Voici les dates des prochaines collectes :

- à VERZY : le 12 janvier 2001, face à l'ancienne perception ;

- à VILLERS MARMERY : le 13 mars 2001, devant la salle des fêtes.

Merci à tous ceux qui, lorsqu'ils le peuvent, n'hésitent pas à donner leur sang, si précieux pour des personnes malades ou accidentées.

Bonnes Fêtes, Bonne Année 2001 à tous et si vous cherchez une bonne résolution à prendre :

Devenez DONNEUR DE SANG

Isabelle et Christophe Varnet

• LE CLUB DES ANCIENS

Quelques dates à retenir dès maintenant :

- Samedi 6 janvier 2001 : galette des rois avec animation musicale. Les personnes qui désirent se joindre

à nous seront les bienvenues. Nous demandons une participation de 60F.

- Dimanche 1^{er} Avril 2001 : Thé dansant.

• L'A.F.L.M

VIRADE DE L'ESPOIR 2000

Comme chaque année, notre village a accueilli la 13^{ème} **Virade de l'espoir** le 17 septembre. Ce fut une nouvelle fois un succès puisque 3400 personnes ont participé soit par la marche (5,10,15 ou 20 km) balisée par «Les Amis de la Nature» soit en VTT «Association Sportive du Crédit Agricole».

Grâce à la générosité de 6 vigneron qui ont cueilli 300 kg de raisins et au prêt d'un petit pressoir, l'animation «jus de raisin» a pu se faire malgré les vendanges non commencées sur notre village.

C'est la rose N°424 qui a été tirée au sort à la loterie et gagne le VTT.

Rappelons que la mucoviscidose est la maladie génétique grave de l'enfant la plus fréquente. En France, 5000 personnes sont atteintes, un enfant par jour naît avec. Actuellement, même si la durée de vie augmente la seule issue est la transplantation pulmonaire. Le traitement est très lourd : 1h30 de kinésithérapie par jour et jusqu'à 40 cachets à avaler, des séances de perfusion chaque mois qui maintenant peuvent se réaliser à domicile. La recherche a encore beaucoup de progrès à faire et c'est grâce à l'argent récolté lors de ces journées nationales qu'elle peut avancer.

En France, presque 300 villes ou villages accueillent une Virade. Au total, c'est environ 20 millions de francs qui sont collectés et reversés à la recherche.

En 1998, seules 8 Virades avaient collecté plus que Villers.

Notre village y gagne en notoriété, non seulement dans la région mais aussi par l'intermédiaire des publications de l'AFLM.

A.F.L.M. Virade de l'Espoir BP 243 - 51010 Châlons en Champagne



Bonnes fêtes de fin de siècle
à toutes et à tous...

Sapins :

Comme par le passé, Madame Boutiliez Colette s'occupe de commander les sapins qui servent à la décoration du village. Vous trouverez toutes les précisions nécessaires au bureau de tabac et à la boulangerie... La réponse est attendue pour le 25 novembre (nous espérons que ce journal paraîtra avant cette date...). Toutefois, notez qu'il est impératif d'aller chercher les arbres commandés à la coopérative, Avenue de Champagne. ATTENTION AUX HORAIRES : une permanence sera assurée de 9h30 à 11h30 précises, le samedi 2 décembre.

Ampoules : les ampoules servant à la décoration du village sont prises en charge par la Commune. Pensez à compter les besoins de chaque quartier et à le communiquer très rapidement à M. Dominique Hautem, avant le 25 novembre si possible.

"Manitou" : partout où il est impossible de faire autrement, M. Louis Hautem passera pour donner le coup de main indispensable. Merci de ne pas abuser de ce service... Une échelle et quelques volontaires (trop rares) peuvent parfois suffire. Mobilisez-vous, remobilisez-vous !

Sapin, place devant le café :

Il sera mis en place et décoré avec les enfants de l'école le samedi 9 décembre au matin. Merci encore aux pompiers pour leur aide fort appréciée. Merci à tous les parents qui viendront nous aider.

Allumage des guirlandes : à partir du 9 décembre au soir, de 17h00 à 23h00 et de 6h30 à 8h30 le matin.

Arrêt des illuminations : le lundi 8 janvier 2001 au matin.

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1. Champion. Refuge.
2. Foyers. Arsenic.
3. Refaites.
4. Avala. Décima.
5. Mèches. Espion.
6. Teuton.
7. Normand. Orientées.
8. Trahir. Sans vêtements.
9. Resto... Calcium.
10. Bride. Jeunes.
11. Atome. Admettons.
12. Crustacés.

Verticalement

- A. Divinité. Poisson.
- B. Outil. Zone envahie par la mer.
- C. Dix sur dix. Saut.
- D. Humée. Bruit de sonnette.
- E. Bâtiment.
- F. Ordre de marche. Peut être double. Appris.
- G. Sur le calendrier. Négation. Pays d'Orient.
- H. Paradis. Raconte.
- I. Nœud coulant. Sirote.
- J. ... sciences. Temps. Crible.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1		■			■					
2						■		■		
3	■									■
4			■				■	■		
5	■					■	■			
6									■	
7	■			■						■
8							■			
9		■						■		
10						■				
11	■				■					■
12										

CONNAISSANCE DU PATRIMOINE

• L'INVASION ALLEMANDE A VILLERS-MARMERY LE 3 SEPTEMBRE 1914 à 8 HEURES DU SOIR

Je me rends au moulin avec Jules LALLEMENT, nous sommes arrêtés au poste de la maison du chic, on nous demande ou nous allons. Après avoir parlementé avec le chef de poste, il nous fait accompagner par deux hommes en armes.

En arrivant au moulin nous trouvons la maison occupée par un poste, les fenêtres grandes ouvertes et les soldats en train de piller la cave, le grillage a été coupé les portes abattues.

Je demande à parler au chef de poste et pendant que je lui demande de quel droit ses soldats se permettent de dévaliser, un soldat sort de la maison par une fenêtre et malgré qu'il ne peut nier et feint de ne pas savoir de quoi il s'agit et s'éclipse aussitôt.

Le chef de poste croit m'intimider en me disant que nous sommes à l'extrême avant poste, que la situation est critique qu'il faut éviter de parler haut et de faire de la lumière, mais je lui réponds que je n'ai pas peur de mourir d'une balle allemande et que le danger ne m'empêchera pas de protester contre la conduite de ses soldats. Ce que voyant il m'offre de me payer le tort que ses soldats ont pu me causer.

Il entre à la maison avec moi et là il peut constater le désordre qui y existe, je lui fait constater que 12 bouteilles de vin sont prêtes à être emportées par la fenêtre, il insiste de nouveau de me payer, ce que je refuse. Alors il me conseille d'enlever ce que je peux, car il craint pour le matin un bombardement, nous emplissons à la hâte deux paniers à vendanges de mobilier et je charge l'un des soldats qui nous accompagne de porter deux tableaux, car n'ayant pas de brouettes nous sommes obligés de porter les paniers à l'épaule. Nous rentrons à Villers après avoir été arrêtés par deux postes, je ne suis pas rassuré et au lieu de me coucher je range un peu la maison et vers onze heures la fusillade éclate aux avant postes. CODANT arrive frappe à la porte en disant qu'il fallait se mettre en sûreté dans la forêt, nous allons chez LALLEMENT nous rencontrons J. LONGIS COLMART, sa femme et sa belle-mère qui s'en vont aux bois. CODANT et moi entrons chez LALLEMENT et comme la fusillade a cessé nous revenons chez Madame MARGAINE et je refuse de partir croyant qu'il n'y avait pour l'instant aucun danger. Nous nous quittons en convenant qu'en cas d'alerte le premier éveillé irait prévenir les autres.

Je dormais assez profondément lorsque vers trois heures du matin la fusillade éclate dans la rue et me fait sursauter dans le lit, étant couché tout habillé je saute en bas du lit et je cours frapper à la porte de CODANT mais pas de réponse les allemands sont à la porte de BRASSART père, chez Madame MARGAINE plus personne, je traverse la place en courant et je trouve V. BERTRAND tenant un fusil à la main un peu plus loin un autre est abandonné au milieu de la rue. J'arrive chez LALLEMENT et le fais lever, nous partons par le chemin de la gare après avoir atteint la lisière de la forêt nous attendons quelques instants et puis nous voyons arriver le père DAYER qui nous apprend que les prussiens sont passés devant sa porte poussant J.H.BIGAULT et un autre homme devant eux. La fusillade crépitant de nouveau, le père DAYER partit par la route de Louvois et nous nous avons été à quelques mètres dans les bois pour nous dissimuler, de là nous entendons le bruit que font les allemands dans le village.

Leurs troupes passent sans interruption pendant au moins trois heures, au jour nous montons à gripet mais un brouillard se traîne sur terre et empêche de distinguer ce qui se passe. Le clocher, quelques cheminées, le moulin sont les seules choses que nous apercevons, nous redescendons vers Paramelle, nous entendons frapper comme si l'on enfonçait des pieux en terre, mais les coups sont tellement nombreux que nous supposons que les allemands sont en train d'enfoncer portes et fenêtres. Enfin nous arrivons à la lisière de la forêt et le soleil commence à dissiper le brouillard et nous apercevons les routes couvertes de troupes allemandes qui se dirigent vers Billy et Trépaill, vers 9 heures et demie cela cesse à Villers et après environ une heure d'attente nous décidons de rentrer au village ou aucun bruit ne se fait entendre. Là nous avons les explications des coups que nous entendions, toutes les portes des maisons que les habitants avaient quittées étaient enfoncées et pillées.

Chez J.LALLEMENT, tout est retourné et tous les objets gisent pèle mèle au milieu des pièces, les aliments, les boissons tout à été enlevé et bien des objets brisés. Chez Madame MARGAINE même spectacle, chez Gaston les dégâts sont grands le Familistère qui était abandonné a été mis à sac, chez Goulet Monsieur VOGT étant présent a été épargné, chez tous les autres habitants présents il n'a été touché à rien.

Nous apprenons que deux soldats français ont été tués à la maison du chic et deux soldats allemands près de la boulangerie COLBEAU. Jules LEGRAS a été blessé grièvement par une balle allemande au coté droit et FONTAINE légèrement à l'épaule gauche. J'apprends également la mort de la petite fille de Louis ROY.

Alphonse BRUCELLE meunier à Villers-Marmery

P.S: Alphonse BRUCELLE avait 58 ans en 1914.

La maison du Chic se trouvait située à l'emplacement actuel de la maison de Louis HAUTEM et le Chic était, je crois savoir, un HAUSSART. Ceux de mon âge ont connu cette maison...

B.Margaine

CONNAISSANCE DU PATRIMOINE (suite et fin)

- **EXTRAIT DU CARNET DE VIE D'UN SOLDAT...** (*Merci encore à M. Bernard Margaine*)
Avertissement : par soucis d'authenticité, nous avons recopié le texte tel qu'il était manuscrit...

Samedi 14 juillet 1917

7 h. C'est la fête nationale ! Elle s'annonce bien ! J'étais au champ d'expérience. Passe un obus ; je reviens.

8 h. Il en vient 2 autres, c'était pour les Petites Loges.

9 h. C'est le tour de Villers. 4 obus tombent à 20 m d'intervalle. L'un chez Dardenne, tue 3 militaires, en blesse 3 autres. Dans la rue de la Barbarie, 3 femmes sont blessées par des éclats (C'est exagéré : seule la fillette Dardenne est blessée légèrement)

10 h. Nouvelle fuite à la cave : plusieurs obus aux abords du village.

11 h. Idem. On déjeune tranquillement de 11 h 1/2 à 1 h 1/2, mais à : 2 h il faut filer en vitesse à la cave.

3 h. 1 obus tombe à la Croix de Fer. Olivier Foureur est légèrement blessé à la jambe. Nouvelle série de 4 obus. Pierre Paquet est blessé mortellement aux Petites Loges.

Il en sera ainsi toute la journée. Toutes les heures jusqu'à 21 h. Camille Jacques est blessée légèrement. Nous nous installons à la cave pour y dîner... en paix. La sœur de Mme Radet, venue de Paris pour assister à la remise de la Croix de Guerre à Mme Radet, Georges, venue pour quelques jours, font une drôle de tête. Nous mélangeons les 2 popotes, on fait une installation de fortune et on dîne, joyeusement, au fond de la cave ! On vide la dernière bouteille de Champagne qui nous reste et l'on couche dans la salle à manger - cave - abri - etc. C'est égal on s'en rappellera du 14 juillet 1917, avec programme Boche.

45 obus sont tombés.

- **EXTRAITS DE LETTRES D'HABITANTS DE VILLERS MARMERY PENDANT LA PREMIÈRE GUERRE...**

(merci à Mme Blanche Hautem)

14 mars 1915

"... L'autre jour en portant ta lettre à la poste en arrivant en face de Fernand j'entends un sifflement je lève la tête et ne vois rien c'était un premier obus qui venait nous montrer qu'on pouvait fort bien nous bombarder. Il est tombé chez Gabriel dans la maison de Albert Dupuis, dans le coin par les cabinets et n'a pas fait grands dégâts un peu de détérioration au mur de Léon Lejeune et un trou mais pas grand chose je n'ai même pas été voir et j'ai continué mon chemin..."

21 mars 1915

" Mon cher,

Sur ma dernière lettre je te disais que lundi on ferait le froment, mais nous en avons été empêché car nous avons été bombardés : à hauteur de 39 à 40 bombes sont tombé sur Villers de 11h à 11h1/2 et de midi1/2 à 1heure, nous en avons été quitte pour la peur et cependant Villers a été bien asséné pour le moins 12 maisons ont été endommagées : les plus atteints c'est Mr Bondon et Raoul Neveux Thierry Trichet et Mchet, M. Jovet les autres c'est presque insignifiant et encore Loncle. Vendredi nous avons encore eu bombardement de onze heure à 11h1/2 mais ils sont tombés aux Bleignets et au fossé Rogé, hier encore bombardement à 3 heures jusque 4 heures nous étions au jeune boitron et M. Caillet achevait d'herser les avoines. Nous avons eu chaud car il en est tombé un à coté de la borne de Caillet en face son volet la craie et les pierres du caniveau arrivaient dans la cour la Gr. Mère a eu une belle peur. Tout s'est passé pour le mieux les maisons n'ont presque pas souffert et puis ni mort ni blessé tandis que la première fois 2 morts, 3 blessés, un chien de mort appartenant à Amédé Foureur et 8 mulets de blessés ça c'était un vrai bombardement..."

2 juin 1915

"...A Villers on vaccine aussi les soldats et ils sont comme vous tout fiévreux.

Peut être ne connais-tu pas les morts je vais te les dire par ordre :

1 Marcel Martin 2 Louis Tupenot 3 Gaston Boutillez 4 Désiré Loncle 5 René Lallement 6 Louis Serval 7 Georges Lodi et ceux que l'on ne connaît encore pas pour Villers c'est déjà cela. Louis Serval a été tué le 3 mai dans les bois de la Grurie comme Gaston Boutillez. Le premier garçon de Hyacinthe Lallement est blessé gravement et André Longis légèrement. On les a transportés à Ste Ménéhould et il paraît que celui de Lallement est évacué dans le centre..."

17 septembre 1915

"...été bombardé mercredi de 2 à 3 heures ils ont envoyé 17 obus dont 8 ont porté, chez Raoul Neveux le toit qui venait d'être refait est enlevé à nouveau, chez Hédoin au-dessus des chambres, chez le petit Laurent à coté de Gobert en plein dans la grande porte, chez Lascout par le jardin de Gougelet, chez Jules Serval dans la chambre d'Albertine, chez Xavier Debay dans son cellier, chez Melle Gomé dans son cellier et chez Mr Riaure en plein dans la maison ensuite 4 au fossé Rogé 2 au péchin aux Grands Arbres : tu vois comme ils rallongent leur tir. On nous dit qu'il n'y a plus de danger que leur pièce est repérée et qu'elle est en miettes, enfin encore une épreuve de passée. Papa a fini sa vendange : elle a duré 3 jours il avait 15 personnes..."

IMAGE DU PASSÉ



Cette image sera dans la brochure "Mémoire d'un siècle à Villers Marmery".
Pensez à regarder dans vos collections personnelles pour la prochaine collecte...

LE CALENDRIER

Samedi 25 novembre - 9h30

Plantation au Fossé Roger (sortie de Villers, direction de Trépail) de l'arbre de l'an 2000 avec les enfants de l'école.

Dimanche 26 novembre - 14h00

Salle polyvalente de Villers Marmery
Loto de l'école avec de nombreux lots à gagner : Nettoyeur haute pression, VTT mixte, repas restaurant, chèque cadeau, panier garni...

et pour les enfants :

Patinette, jeux de société, cassette vidéo...

Lot de la tombola : un lecteur DVD à gagner.

Venez Nombreux !

	14		44	60	82
1		30	47	51	75 84
	17	27	35	48	79
8	29			69	

Dimanche 9 décembre - 18h00

Église de Villers Marmery : cérémonie de la Sainte Barbe.

EN BREF...

• CULTIVONS NOTRE JARDIN

La Bibliothèque de Verzenay est accessible à tous les habitants de notre village. Elle met **gratuitement** à notre disposition livres, revues et CD concernant les enfants comme les adultes.

Horaires d'ouverture :

Le mardi de 17h00 à 18h30

Le mercredi de 16h00 à 18h00

Le vendredi de 16h00 à 19h00

Le samedi de 10h00 à 12h00

• JUSTE UNE MISE AU POINT

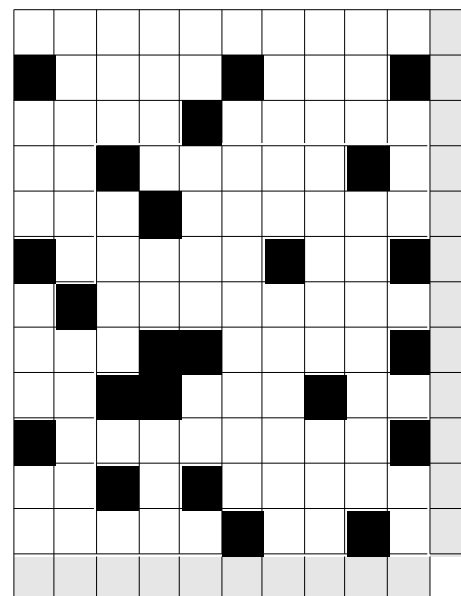
Il est demandé aux associations qui utilisent la salle de réunion de la Mairie de bien vouloir en informer le secrétariat de Mairie afin d'éviter "des télescopes" toujours désagréables...

Merci de votre compréhension.

• MÉMOIRE D'UN SIÈCLE

Le travail avance, et à force d'avancer, il va déborder sur l'an 2001. Ce n'est pas grave, mais il va falloir encore un petit peu de coopération de votre part. Pour la période 1920-1939, nous n'avons que quelques images, alors : à

SOLUTION DES MOTS-CROISÉS



vos albums !

Si vous trouvez des photos pour cette période, pensez à nous ! N'oubliez pas que la brochure sera ce que vous aurez voulu qu'elle soit...

Merci aux quelques (trop) rares collaborateurs...

R. Fernandez